

MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES
ET DE LA SECURITE CIVILE

DIVISION DE LA SECURITE CIVILE

N° 10121 MIS-SG-DAPSC-DSC



RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

(à faire insérer obligatoirement au Journal Officiel de la République
Togolaise dans un délai d'un mois à compter de la date de signature)

DENOMINATION : " C R E D O A C T I O N "

SIEGE : L O M E - T O G O

- BUTS :
- Améliorer le niveau de santé des enfants et des personnes à revenu très bas vivant dans les zones éloignées des centres de santé en leur fournissant des produits de premiers soins.
 - Veiller à la scolarisation et à la prise en charge des enfants nécessiteux.
 - Promouvoir le développement sanitaire au Togo.

Pour Copie Certifiée Conforme à l'Original
qui nous a été présenté ce Jour

LOME, LE 30 MAI 2011

Signature: *[Signature]*
M. TOYOI Akitelou

LOME, LE 11 SEP. 1998
Signature: *[Signature]*
LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE
Général Séyi MEMENE

N.B. La mutation, le transfert, le réaménagement et le changement de raison sociale doivent être préalablement portés à la connaissance du service compétent du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.